



Palézieux, le 15 avril 2009

Commune de Palézieux
Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 13 (extrait)
Présidence : M. Bays, Syndic
Séance ouverte à : 18.30 h.
Municipalité présente : M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic,
Mme Dovat, Municipale et M. Jordil,
Municipal.
M. Menétrey, Municipal, excusé

Lors de sa séance du 6 avril 2009,

Banque Cantonale Vaudoise - Contact	La Municipalité décide de déléguer M. Bays, Syndic, à la séance du 4 juin 2009 avec le responsable du département des PME de la BCV.
Musée des transports - Offre	La Municipalité prend note de l'offre pour des cartes journalières du musée des transports pour leurs 50 ans et décide de ne pas entrer en matière.
Association des amis des bateaux à vapeur du Léman - Demande de soutien financier	La Municipalité prend note de la demande de soutien financier pour sauver la flotte historique "Belle Époque" et décide de ne pas entrer en matière.
Commune de Riex - Invitation	La Municipalité décide de participer en petite délégation, le 23 mai 2009 à Riex.
Consultation - Projet de règlement sur la désignation des vins vaudois	La Municipalité prend note du courrier de l'UCV concernant la consultation sur le projet de règlement sur la désignation des vins vaudois et, n'étant pas directement concernée par le problème, décide de ne pas se prononcer.
Infobit - Invitation	La Municipalité prend note de l'invitation à participer à l'exposition Infobit qui aura lieu le 30 avril 2009 à Lausanne et décide de ne pas y participer.
Amplibus - Demande d'emplacement	La Municipalité prend note de la demande d'Amplibus AG pour effectuer des tests auditifs gratuits, le 1er mai 2009, et décide de donner son accord et de mettre la place de la Maison de commune à disposition.
Dufey René - Nomination	La Municipalité décide de nommer M. Dufey au titre de fonctionnaire à partir du 1er mai 2009.
CRPS - Représentation	La Municipalité décide de proposer la candidature de Mme Dovat, Municipale, pour représenter la Commune de Palézieux au sein du Conseil régional de protection et de sécurité.
Comptes 2008 - Bouclément	La Municipalité valide les comptes 2008 qui, après amortissements et attribution à la réserve, présentent un excédent de recettes de fr. 412'656.42.

/.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Chevalley Pierre Alain - Rénovation du toit	La Municipalité prend note de l'annonce de M. Chevalley qui souhaite rénover la toiture de son immeuble ainsi que les parois du rural ECA 218.
Sauteur Pierre-Alain - Permis d'habiter	La Municipalité décide de délivrer le permis d'habiter 461/517 à M. Pierre-Alain Sauteur.
Bail - Gysler Yvan	La Municipalité prend note que M. Gysler renonce à sa place de parc sur la place de l'ancienne ferme communale à partir du 30 avril 2009.
Gendre et Emonet S.A. - Dénonciation	La Municipalité décide de délivrer la sentence municipale 24/09 de <u>fr. 60.-</u> à l'automobiliste qui a stationné son véhicule sur la place de parc réservée aux usagers de la Poste.
Carte des dangers naturels	La Municipalité prend note de la publication des cartes indicatives de dangers naturels sur le territoire communal.
Holdigaz - Présentation du 27 mai 2009	La Municipalité décide de mettre la salle polyvalente à la disposition d'Holdigaz, le 27 mai 2009, pour une présentation publique à l'intention des communes de Palézieux et de Granges/Vse.
Forum écoute - Soutien financier	La Municipalité prend note de la demande de soutien financier de Forum Écoute et décide de faire un don de <u>fr. 100.--</u> .
7e Assises de l'immigration - Invitation	La Municipalité prend note de l'invitation à participer, le 25 avril 2009 à Bex, aux 7e Assises de l'immigration et, en raison d'un calendrier très chargé, décide de ne pas y participer.
Sentences	La Municipalité décide de délivrer les sentences 26/09 et 27/09 de <u>fr. 60.--</u> chacune pour une infraction au parcage.
Croix-Rouge - Demande de don	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande téléphonique de don de la Croix-Rouge.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 23.30 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Christian Bays

Le Secrétaire

Jean-Daniel Graz

